

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 05 FEVRIER 2024**

**Objet : Création de postes**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

<b>DATE DE LA CONVOCATION</b>  30-01-2024	L'an deux mille vingt-quatre, Le 5 février à vingt heures, Le Conseil Municipal, Légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle des Mariages, au château de Buc, sous la présidence de Monsieur Stéphane GRASSET, Maire
<b>DATE D’AFFICHAGE</b>  30-01-2024	<b>Présents :</b> M. Stéphane GRASSET, Mme Céleste MESSINA-DOMINIONI, M. John COLLEEMALLAY, M. Bernard MILLION-ROUSSEAU, M. Jean-Christophe HILAIRE, Mme Maguy RAGOT-VILLARD, M. Hervé WIOLAND, Mme Ayse CONNAN-BAYRAM, M. Jean-Paul BIZEAU, Mme Elisabeth MORELLI, Mme Isabelle BOURGEONNIER, M. Stéphane TOUVET, Madame Elisabeth VERLY, Mme Annie SAINSILY, Mme Pierrette MAZERY, M. Dejan STANKOVIC, M. Bruno GUILLON, Mme Catherine LE DANTEC, M. Frank MARQUET, Mme Frédérique SARRAU, Mme Juliette ESPINOS, Monsieur Christian GASQ, M. Rémy JOURDAN, M. Stéphane VIELLE, Mme Odile GENOVA, Mme Lorraine WEISS.
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>  EN EXERCICE : 29  PRESENTS : 26  VOTANTS : 25	<b>Excusés représentés :</b> Madame Karine LE BIHAN-ABRAMI donne pouvoir à Monsieur John COLLEEMALLAY Madame Françoise GAULIER donne pouvoir à Madame Juliette ESPINOS Madame Véronique HUYNH donne pouvoir à Madame Pierrette MAZERY
<b>DATE DE LA PUBLICATION</b>  07-02-2024	<b>Absents :</b>

Mme Elisabeth MORELLI est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des conseillers municipaux présents au moment du vote.

Accusé de réception en préfecture  
078-217801174-20240208-2024-02-05-02-DE  
Date de télétransmission : 10/02/2024  
Date de réception préfecture : 10/02/2024

## 2024-02-05/02 Création de postes

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la fonction publique territoriale, et notamment ses articles L313-1 et L332-8,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié, pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relative à la Fonction Publique Territoriale et relatifs aux agents non titulaires de la Fonction Publique,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au bon fonctionnement des services,

Considérant la nécessité de procéder à la création d'un poste permanent suivant à temps complet :

- 1 poste d'attaché territorial (catégorie A)

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,

**APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE des votants**

**Mme Véronique HUYNH, Mme Pierrette MAZERY, Mme Frédérique SARRAU, M. Frank MARQUET s'abstenant**

**DECIDE** les modifications suivantes du tableau des effectifs :

Postes à créer	Commentaire
Attaché territorial (catégorie A)	Effet au 1 <sup>er</sup> février 2024

**DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au budget de l'exercice 2024 et suivants.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

### EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Visa de la Préfecture le : 10-02-2024  
Rendu exécutoire le : 10-02-2024

Le Secrétaire de séance

Mme Elisabeth MORELLI



Buc, le 07 Février 2024

Le Maire  
Stéphane GRASSET

*Grasset*

Accusé de réception en préfecture  
078-217801174-20240208-2024-02-05-02-DE  
Date de télétransmission : 10/02/2024  
Date de réception préfecture : 10/02/2024

# Acte à classer

2024-02-05-02

**1** En préparation      **2** Pour signature      **3** Prêt à transmettre      **4** En attente retour  
Préfecture      **5** > AR reçu <      **6** Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2024-02-10T16-26-23.00 ( MI250887352 )

Identifiant unique de l'acte : 078-217801174-20240208-2024-02-05-02-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : Création de postes

Date de décision : 08/02/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique  
4.2. Personnel contractuel

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [2024-02-05-02 Creation de postes.PDF](#)

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : Signataire Grasset-Contrat plus 40 000

Classer

Annuler

Préparé

Date 08/02/24 à 17:15

Par [BORDIER Frederic](#)

Demande de signature

Date 08/02/24 à 17:15

Par [BORDIER Frederic](#)

Signé

Date 10/02/24 à 16:26

Par [GRASSET Stéphane](#)

Transmis

Date 10/02/24 à 16:26

Par [GRASSET Stéphane](#)

Accusé de réception

Date 10/02/24 à 16:32

**De:** notifascl@fast.efast.fr  
**Envoyé:** samedi 10 février 2024 16:33  
**À:** dgs-fast  
**Objet:** Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 2024-02-05-02

## **' : . Notification FAST :**

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 2024-02-05-02, télétransmis par Stéphane GRASSET.  
Il porte le numéro d'identifiant unique : 078-217801174-20240208-2024-02-05-02-DE.

**Informations sur l'acte**

Numero : 2024-02-05-02

Objet : Création de postes

Date de décision : 08/02/2024

Date de transmission : 10/02/2024

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique / 4.2. Personnel contractuel

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

**FAST**

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>